

816, rue Principale, Saint-Herménégilde (Québec), J0B 2W0 Téléphone : (819) 849-4443 / Télécopieur : (819) 849-6924 municipalite@st-hermenegilde.qc.ca

## CERTIFICAT DES RÉSULTATS À LA SUITE DE LA TENUE D'UN REGISTRE CONCERNANT UN RÈGLEMENT

Règlement 330-5 modifiant le règlement de zonage no 237-14 afin d'encadrer les activités de location à court terme dans la zone VI-3.

Registre tenu le 25 septembre 2023

Je soussignée, Johanne Le Buis, greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Herménégilde, déclare ce qui suit:

- a) QUE le nombre de personnes habiles à voter sur le règlement ci-dessus mentionné est de 381;
- b) QUE le nombre de demandes requis pour rendre obligatoire la tenue d'un scrutin référendaire est de 49;
- c) QU'aucune demande de scrutin référendaire n'a été enregistrée au cours de la période tenue du registre;
- d) En conséquence des faits énoncés aux paragraphes a), b) et c) du présent certificat, le règlement est réputé avoir été approuvé par les personnes habiles à voter.

Saint-Herménégilde, le 10 octobre 2023

Johanne Le Buis,

Directrice générale et greffière-trésorière

## **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussignée, Johanne Le Buis, Directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Herménégilde, certifie sous mon serment d'office avoir publié le certificat ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, le 10 octobre 2023.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 10ème jour d'octobre 2023.

Johann∕e Le Buis,

Directrice générale et greffière-trésorière